

Procès-VerbalCommission Régionale des Délégations

Réunion du Lundi 23 Juin 2025

Président : M. LONGERE Pierre

Excusés: MM. BESSON Bernard, HERMEL Jean-Pierre (congés).

RESPONSABLE DES DESIGNATIONS

M. BESSON Bernard

Téléphone : 06-32-82-99-16 Mail : Iraf.ooluneoosoleil@gmail.com M. BRAJON Daniel

Téléphone : 06-82-57-19-33 Mail : brajond@orange.fr

RAPPELS IMPORTANTS A TOUS LES DELEGUES REGIONAUX ET FEDERAUX

La Commission rappelle à tous les Délégués que le <u>COVOITURAGE</u> est <u>STRICTEMENT INTERDIT</u> entre Délégués et Arbitres. Plusieurs Clubs ayant fait remonter à la Commission de tels agissements, celle-ci sera amenée à prendre des sanctions allant du retrait de désignation à d'éventuelles suspensions. La Commission compte sur votre compréhension.

En cas de problème majeur (match arrêté, absence FMI, incidents graves), les Délégués doivent informer la personne désignée à la permanence sportive.

Les anomalies « remboursements déplacements » sont à transmettre à M. LONGERE Pierre.

<u>Heure d'arrivée</u>: 2h00 avant le match (N3 et Coupe de France jusqu'au 6ème tour) et 01h30 avant le coup d'envoi pour les championnats régionaux. A l'arrivée au stade, les Délégués doivent prendre possession de la tablette et la mettre en marche.

<u>Rapport d'absence FMI</u>: Celui-ci doit être transmis au Secrétaire Général de la LAuRAFoot avant lundi midi en cas de dysfonctionnement de la FMI.

<u>Banc Délégué</u> : La présence de représentants de la presse locale n'est pas autorisée sur le banc des Délégués.

<u>Nom de l'Observateur d'Arbitre</u> : En cas de présence d'un Observateur d'Arbitre, les Délégués doivent mentionner le nom de celui-ci sur le rapport.

<u>Indisponibilités</u> : Les indisponibilités doivent être transmises au Service Compétitions et non aux membres de la Commission.

BRASSARD EDUCATEUR:

Sur proposition de la Commission Régionale du Statut des Educateurs et Entraîneurs de Football (CRSEEF), la Commission Régionale Prévention, Médiation, Sécurité (CRPMS) décide que **chaque Educateur responsable d'équipe portera obligatoirement et de manière visible un brassard lorsqu'il s'installe sur le banc**. Les Délégués sont priés de le mentionner sur leur rapport.

RECRUTEMENT DELEGUES REGIONAUX

Candidatures de Délégués Régionaux reçues au 09 juin :

Districts de la Loire, Haute-Loire, Isère et Cantal (en attente). Elles seront présentées au Bureau Plénier du 30 juin 2025.

Les Délégués souhaitant cesser leur activité doivent en informer la Commission, dès à présent.

COURRIERS RECUS

<u>FFF</u>: Convocation à la FFF, le 26 juin de MM. LOPES et DUTCKOWSKI pour test promotionnels. Copie du courrier à M. LERAT, pour situation à venir. Noté.

Pierre LONGERE, Abtissem HARIZA,

Président de la Commission Secrétaire de séance.